

l'église de Nogent-l'Artaud par M. l'abbé Blanchart, sur l'église d'Aizy par M. Moulin, enfin les pointes de flèches préhistoriques de Fère-en-Tardenois par M. Vielle.

M. Vauvillé a envoyé une note sur une découverte importante de monnaies et de bijoux gallo-romains, faite sur le territoire d'Autrèche au mois de mai dernier. M. Rosain, en labourant au lieudit le *Buisson de Clermont*, a trouvé un vase contenant deux bagues en argent et près de 800 monnaies, quelques-unes en argent, le reste en petits et moyens bronzes d'Elagabale (218) à Constantin (337) :

Découverte de Monnaies et de Bijoux Gallo-Romains. sur le territoire d'Autrèches, département de l'Oise.

Au mois de mai dernier, en labourant au lieudit le *Buisson de Clermont*, sur la montagne au-dessus de l'ancienne fabrique de sucre d'Autrèches, M. Rosain s'aperçut que le soc de sa charrue avait brisé un vase.

Après avoir dégagé la terre entourant le vase, on put recueillir dans l'intérieur un petit trésor, de l'époque gallo-romaine, comprenant près de 800 monnaies, dont quelques unes en argent ou en billon et le reste en moyens ou petits bronzes. Avec les monnaies, il avait été déposé, enveloppé dans un tissu assez bien conservé, deux bagues en argent, l'une de ces bagues était ornée d'une pierre bleue, gravée, représentant un guerrier de face, tenant d'une main la haste et de l'autre un bouclier ; l'autre bague était simplement biseauté.

Ce trésor avait été déposé dans un vase en terre grise avec panse assez forte, ce vase avait 20 centimètres de hauteur et 13 centimètres d'ouverture du haut.

Le vase avait été bouché, après l'introduction des monnaies et des bagues à l'intérieur, avec un bouchon en bois, puis retourné ensuite avec l'ouverture au-dessous pour éviter que l'humidité ne descendit dans le vase. Il est probable que c'est l'oxyde de cuivre provenant des monnaies qui a conservé le bouchon de bois et le tissu enveloppant les bagues, dont on a retrouvé les débris, après un séjour dans la terre d'environ XV siècles.

Le présence de débris de tuiles très caractéristiques de l'époque gallo-romaine, permet de croire que le lieu dit le *Buisson de Clermont* est l'emplacement d'une station de la fin de cette époque, comme le prouve la découverte des monnaies, dont voici la description, des règnes des divers empereurs ou tyrans représentés dans la trouvaille :

Elagabale (218 à 222 après J. C.). — Valérien père. — Gallien. — Salonine (femme de Gallien.) — Postume. — Victorin. — Tétricus père et fils. — Claude II. — Quintille (frère de Claude II.) — Aurélien. — Probus. — Dioclétien. — Maximien Hercule. — Licinius père (307 à 323). — Constantin I^{er} le Grand (306 à 337).

La série des monnaies, qui ne comprenait qu'un petit bronze de Constantin, est donc comprise dans la période de 218 et vers 310 après J. C.

La plus grande partie des monnaies de cette découverte était de mauvaise conservation, celles de Tétricus étaient nombreuses.

L'ensemble de ces pièces n'offrait pas une grande valeur, seule la bague avec pierre gravée était intéressante.

La majeure partie de la découverte, faite sur le territoire d'Autrèches, a été achetée par M. de Roucy, de Compiègne, le 21 novembre dernier.

Puis M. Plateau a communiqué un acte contenant des renseignements curieux sur la réception des apothicaires à Soissons en 1602.

Les Apothicaires de Soissons en 1602 ou la réception forcée.

Aujourd'hui lundy, vingt-uniesme jour du mois d'octobre mil six cent deux, fin du matin, (se présenta) David Crespin, apothicaire, demeurant à Soissons, fils du déffunt maître David Crespin, vivant, propriétaire à Soissons, lequel a prié et requis les notaires du roy notre sire au bailliage provincial dudict Soissons, soubsignés, de se vouloir transporter avec luy, en la maison de Jehan Debrie, maître apothicaire audict Soissons, proche Saint-Gervais, pour sommer et interpellier, Charles Lespicier, Nicolas Lespicier, Robert Thuillier, Jacques Debrye, Jehan Chocu, Zacharye Dubois et Martin Gilluye, tous maîtres apothicaires audict Soissons, trouvés assemblés en ladicte maison dudict Jehan Debrie, de nous déclarer quels moiens ils ont tous pour empescher que ledict sieur Crespin soit reçu est installé dans l'art de pharmacie en cette même ville de Soissons, leur considérer qu'icelluy Crespin, est natif dudict Soissons, et qu'il a fait son apprentissage en la mai-on et boutique dudit Thuillier, joint aussi qu'icelluy Crespin est à présent habitant de Soissons, de bonne renommée, ayant femme et enfants, et que depuis le temps de son apprentissage,